TMJ.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-472 du 9 décembre 1984

portant création du Comité ad hoc du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin pour l'élaboration du projet d'allocution du Chef de l'Etat, en réponse à celle du Porte-Parole du Corps Diplomatique dans le cadre de la présentation des voeux de Nouvel An.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 84-322 du 3 août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 84-469 du 9 décembre 1984 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 9 décembre 1984,

D E C R E T E :

Article 1er.- Il est créé un Comité ad hoc du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin pour l'élaboration du projet d'allocution du Chef de l'Etat, en réponse à celle du Porte-Parole du Corps Diplomatique, dans le cadre de la cérémonie de présentation des voeux de Nouvel An.

Article 2.- La composition du Comité est la suivante :

Président : Camarade Girigissou GADO.

Membres : Camarades - Moussa ALI TRAORE,
- Jean-Didier ALAVO,
- Frédéric AFFO,
- Zul-Kifl SALAMI.

.../...

Article 3.- Le Comité a pour mission d'élaborer un projet d'allocution du Chef de l'Etat, en réponse à celle du Porte-Parole du Corps Diplomatique, dans le cadre de la cérémonie de présentation des voeux du Nouvel An.

Article 4.- Le projet d'allocution doit être déposé au Chef de l'Etat le 21 décembre 1984 au plus tard.

Article 5.- Le présent décret sera publié et dommuniqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 9 décembre 1984

pour le Président de la République absent,
le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire chargé
de l'intérim,

Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 Président et Membres 5.-